

6

*THESAURUS LINGUÆ LATINÆ EDITUS AUCTORITATE ET CONSILIO
ACADEMIARUM QUINQUE GERMANICARUM BEROLINENSIS, GOTTIN-
GENSIS, LIPSIENSIS, MONACENSIS, VINDOBONENSIS, Vol. I, fasc. 1;
Vol. II, fasc. 1. — MDCCCCI, Lipsiæ in ædibus B. G. Teubneri.*

Extrait du *JOURNAL DES SAVANTS*. — Juin 1901.

Nous sommes en possession des deux premiers fascicules du grand *Thesaurus Linguae Latinae* dont l'Académie de Berlin, unie aux Académies de Vienne, Munich, Leipzig, Göttingen, a entrepris la publication. Nous exposons récemment dans ce journal ce que nous savions de la période d'enfancement et d'élaboration⁽¹⁾. Nous sommes maintenant en mesure de nous faire une idée du fruit de tant de travail et de science. Il est impossible de donner dès à présent un jugement général, et il sera toujours difficile à un seul d'apprécier avec compétence toutes les parties de cette colossale entreprise. Nous en parlerons aujourd'hui au point de vue spécial de nos propres études, qui sont surtout dirigées vers l'étymologie et la grammaire; mais cependant, autant qu'il sera possible, nous jetterons, chemin faisant, un coup d'œil sur les autres parties de l'ouvrage.

Nous en parlerons librement: le nom de cinq Académies a assurément de quoi imposer le respect. Mais à mesure que certaines déficiences se révèlent, on se rappelle qu'il s'agit d'un patronage moral et financier, et que pour l'exécution l'on se trouve en présence de travailleurs comme ceux qui cultivent tous les jours le champ de la philologie latine.

⁽¹⁾ *Journal des Savants*, novembre 1900. — Je profite de cette occasion pour corriger quelques erreurs qui s'étaient glissées sous ma plume. Le directeur de l'ensemble est M. de Hartel, de l'Académie de Vienne; les trois savants qui travaillent immédiatement sous sa direc-

tion sont MM. Wölflin (de Munich), Bücheler (de Bonn) et Leo (de Göttingen). La rédaction est confiée au professeur Vollmer. Les étymologies sont de M. le prof. Thurneysen (Fribourg en Brisgau). — J'emprunte ces renseignements à une lettre de M. Diels.

Il y a eu un temps où l'auteur d'un dictionnaire amassait autant que possible ses notes lui-même, les classait selon l'opinion qu'il s'était faite, constituait ainsi l'histoire des mots et en indiquait, soit au commencement, soit à la fin de l'article, l'origine qu'il croyait la plus probable, la plus en harmonie avec l'historique. Le dictionnaire devenait dès lors une œuvre bien personnelle; un nom d'auteur y restait attaché : Henri Estienne, Forcellini, Freund, Littré. Tout récemment, M. Diels, en retraçant les destinées du mot *elementum*, fournissait encore un modèle de cette manière de faire. Mais il ne semble pas que ce modèle soit celui qui sera suivi dans le dictionnaire. Ici, nous nous trouvons en présence d'une stricte application du principe de la division du travail. Les notes ont été colligées au dehors, en cinquante endroits différents; elles ont été livrées à un directeur qui en a fait le classement qu'il jugeait le plus convenable. Un autre collaborateur — toujours le même — a fourni l'étymologie. Ce sont les procédés de l'industrie moderne, qui emploie les forces d'une masse de travailleurs, qui confie l'ajustage à des spécialistes, et qui, pour mettre le tout à la mode du jour, s'adresse à un décorateur.

Cette manière d'opérer offre plus d'un inconvénient. Il y a d'abord une chose qui frappe au premier coup d'œil : c'est le manque de lien, le manque de continuité entre l'étymologie et le corps de l'article. L'étymologie, qui marche la première, est tenue à distance comme une étrangère avec laquelle on ne se soucie pas d'entretenir des relations. Qu'aurait dit Georges Curtius de ce régime de froide politesse et de réelle séparation? Il faut convenir que l'étymologie, comme elle est comprise ici, fait ce qui dépendait d'elle pour le justifier. On a peut-être cru diminuer le mal en limitant strictement à quelques lignes (cinq ou six au maximum) ce qui est dit des origines. Mais ce fut là, je le crains, une erreur. Réduite à une brève et énigmatique affirmation, l'étymologie perd son effet utile sans se dépouiller d'aucune de ses qualités dangereuses. Si elle est juste, elle aurait besoin d'être expliquée et prouvée; si elle est fautive, elle étonne par un air d'autorité et laisse le lecteur honteux de son ignorance et désorienté.

Dans un grand dictionnaire latin, on aimerait à trouver, aux articles importants, quelques indications sur la formation des mots, ainsi que sur la filière que la langue a suivie pour arriver de tel primitif à tel dérivé. Je prends, par exemple, le mot *ANTIQUUS* qui, par la multiplicité de ses sens et par sa conformation, méritait d'être examiné d'un peu près. Je consulte le dictionnaire et je trouve cette brève mention : *an*

tiquus ab ante. C'est peu. Quel est ce suffixe? D'où vient la voyelle longue? Quel est le rapport entre cette orthographe et l'orthographe *anticus*? Autant de questions laissées sans réponse. Ce n'est pas une compensation pour nous de trouver au mot ANTE l'irlandais *étan*, le vieux haut-allemand *endi* (*frons*), le lithuanien *ant*, toutes choses que nous trouverions avec plus de détail et de précision chez Pott, Fick ou Brugmann.

A donner les rapprochements avec les langues étrangères, il faudrait au moins les présenter avec quelque ordre et quelque méthode. Mais ils sont jetés pêle-mêle sous cette rubrique uniforme : *fortasse conferatur cum*... C'est faire reculer la linguistique d'un demi-siècle; de telles comparaisons avaient leur raison d'être au temps où Bopp, dans son Glossaire, s'attachait à prouver de cette façon, à des lecteurs encore sceptiques, la parenté des langues indo-européennes. Aujourd'hui c'est trop ou c'est trop peu.

A l'occasion du verbe APISCOR il peut y avoir quelque utilité à rapprocher le sanscrit *āpnōti* et le « médique » (c'est-à-dire le zend) *apayēiti*. Mais ce qui importerait surtout, ce serait d'expliquer le rapport avec le verbe latin *apere* « attacher ». Ce verbe, dont l'existence est attestée par Festus, Servius et Isidore, est sorti de l'usage, ayant été remplacé par *ligare*, *nectere*. Mais il a laissé ce dérivé fort usité, *apiscor*, *adipiscor*, ainsi qu'un composé *co-epi*, contracté en *cæpi*. Il a donné le participe *aptus*, le fréquentatif *aptare* et le dérivé *copula*. Nous sommes ici sur le terrain de l'étymologie latine, et c'était le cas de s'y mouvoir avec une certaine assurance. Il eût été instructif de montrer les raisons qui ont conduit du sens « attacher » au sens « commencer », ainsi qu'au sens « atteindre, obtenir ». Mais le même savant qui donne sans hésitation les mots sanscrits et zends, est subitement pris de doute au sujet du latin, et ajoute : *conferatur fortasse cum apio, apere*.

Puisque en matière étymologique le Dictionnaire se borne à de brèves indications, il aurait dû se garder de trancher en passant des questions encore controversées et sur lesquelles beaucoup de linguistes pourraient être tentés de le contredire. A l'article de la préposition AB, le Dictionnaire déclare que *ab* (dans *abire*), *abs* (dans *abstinere*) et *au* dans *aufugere* sont trois mots d'origine différente, et qu'ils ont été confondus à tort : *variæ præpositiones vel adverbia inter se confusa*. Et, en effet, pendant que *ab* est rapproché du sanscrit *apa*, l'auteur, pour expliquer *au*, recourt à l'irlandais, à l'ancien slave, au sanscrit *ava* et à un verbe *αὐχάττειν* cité par Hétychius. Il eût été bon cependant, en regard de ces affirmations, de rappeler le témoignage de l'auteur de l'*Orator* (chap. 47), pour qui la parenté de *au* avec *ab* ne fait pas question. Quant à *abs*, le *Thesaurus*

l'identifie avec le grec ἀψ « en arrière », identification que la différence de sens rend douteuse, et que des linguistes cependant hardis, comme Pott, hésitaient à admettre. Viennent ensuite des mots ombriens et osques qui malheureusement ne sont pas encore très clairs, une glose de vieux haut-allemand qui traduit le latin *reclavaster* par *uo-kaluwēr* (quel rapport avec la préposition *ab*?), et enfin un renvoi au *Grundriss* de Delbrück, renvoi qui, après vérification, ne donne rien. Pour ce que la connaissance du latin gagne à ce luxe de linguistique, il eût mieux valu s'en rapporter aux ouvrages spéciaux.

S'il fallait caractériser la partie étymologique du *Thesaurus*, je dirais qu'elle nous donne un superflu dont nous n'avions pas besoin et qu'elle ne nous donne pas le nécessaire. Voici encore quelques preuves à l'appui de ce jugement. Je suivrai l'ordre du Dictionnaire.

ABIRE, ABDERE. On pouvait traiter de ces verbes sans y joindre le sanscrit *apa eti*, *apa dadhāti*. Du moment qu'il est entendu qu'à *ab* correspond le sanscrit *apa*, ces comparaisons étaient superflues, d'autant plus qu'en sanscrit la particule n'a pas encore fait corps avec le verbe. Mais ce qui, à l'article **ABIRE**, était encore plus à éviter, c'était le rapprochement avec le péliguien *afled* accompagné de cette traduction « *abiit?* » L'inscription d'où cet *afled* est tiré restant des plus obscures, rien n'est plus problématique que le sens qui lui est attribué, sans parler de ce que la forme aurait d'étrange.

ABDOMEN. De ce nom, dont le suffixe est parfaitement latin (il suffit de penser à *tegmen*, à *levamen*), le *Thesaurus* croit devoir rapprocher un mot germanique. Il dit : « fortasse conferatur cum theodisco *intuoma* « exta ». C'est enlever sans nécessité ce nom de la catégorie latine dont il fait partie. Le seul point qui puisse causer quelque doute, et dont il n'est point parlé, est la voyelle *o*. Mais si l'on se rappelle qu'à côté de *cognitus* on a *cognōmen*, on ne s'étonnera pas d'avoir *abdomen* à côté de *abditus*. Il resterait à bien déterminer le sens ; mais c'est ce que le Dictionnaire ne fait pas.

ABOLEO. « Fortasse conferatur cum græco ἀπόλλυμι et cum letum, delere ». Il faudrait cependant choisir : quoique le *fortasse* doive nous mettre à l'aise, de *letum*, qu'on ne s'attendait d'ailleurs pas à trouver ici, il y a loin à ἀπόλλυμι. Pourquoi encore sortir ce verbe de sa famille, qui est clairement reconnaissable ? *Abolere* est un composé de même sorte que *adolere*. Le primitif est l'insulté *olēs* « race », d'où *suboles*, *proles*, *indoles*. Il est probable que ce verbe s'est d'abord employé au sens neutre, en s'appliquant à une race qui s'est éteinte (*ausgestorben*). On est étonné

de trouver ensuite à *abolesco*, qui forme l'article suivant, une étymologie toute différente : « compositum ex *ab* et *alescere* ». Quant à *delere*, qui a été cité à côté de *letum*, il ne devrait pas être mentionné, puisqu'il appartient à *delinere*.

ABSENS. Ce mot manque à sa place alphabétique : un renvoi aurait pu au moins nous avertir qu'il faut le chercher à la suite du verbe *absum*. Cependant, s'il est bien vrai que, pour l'étymologiste, *absens* doit être considéré comme un participe présent, il n'est pas moins certain que les Latins, dès les plus anciens temps à nous accessibles, le traitaient comme un adjectif. Pour nous en convaincre, il suffit de consulter le *Thesaurus*, qui en fournit les preuves les plus claires et les plus abondantes. *Absens* a donné *absentia*; *absens* ne marque pas l'idée de distance; *absens sum*, qui se trouve chez Plaute, formerait un choquant pléonasma, etc. Le *Thesaurus* mettra-t-il *præsens* à *præsum*?

ABSURDUS. Le Dictionnaire dit laconiquement : « Fortasse conferatur cum *sasurrus*, *surdus*. » La parenté avec *surdus* n'a pas besoin de l'adverbe *fortasse*. Mais il eût été bon d'ajouter une ligne pour indiquer que *surdus* est employé ici dans son sens primitif. On appelait *sourdes* les choses qui résonnent d'une façon indistincte. « *Zephyri*, dit Quintilien, si nostris litteris scribantur, *surdum quiddam et barbarum efficiunt*. » Une chose *absurde* est donc une chose *malsonnante*. La même idée est rendue par *absonus*.

AN⁽¹⁾. « *Ex at ne coaluisse videtur, nisi conferendum est cum græco αν*. » Cette option, qu'on offre entre deux étymologies absolument différentes, est de nature à nous laisser perplexes. Mais il vaut mieux ne prendre ni l'une ni l'autre. Le grec *αν*, d'origine et de sens tout autres, ne peut qu'égarer le lecteur. La véritable étymologie de *an* a été indiquée avec beaucoup de pénétration par James Darmesteter : la première partie correspond à la conjonction grecque η « ou ». L'*n* est le reste de l'enclitique *nē*, comme dans *quin*, *sin*. Le sens est donc : « Ou bien est-ce que... » La voyelle s'est abrégée comme dans *vidēn* pour *videsne*. Les exemples cités par le *Thesaurus* montrent que *an* a fini par perdre son sens disjonctif « ou est-ce que », pour signifier seulement : « est-ce que ». Pareille chose est arrivée pour *utrum* en latin, pour *ωτερον* en grec.

À la suite de la particule *an* se trouve un article sur le préfixe *an* qu'on a, dit le Dictionnaire, « in verbo *an-helare*, fortasse in *antestari*.

⁽¹⁾ Du mot *absurdus* au mot *an* il y a un long intervalle. C'est que, pour faire avancer le travail plus rapidement, on

imprime simultanément le tome I^{er} et le tome II. La 3^e livraison, que nous venons de recevoir, va de *ABSURDUS* à *ACTO*.

anquirere, anfractus. » Ce dernier mot se rencontre quelques pages plus loin, où il est mieux expliqué par le préfixe *amb* ou *am*. On peut en dire autant pour *anquirere* et peut-être pour *antestari*. Il n'aurait donc pas fallu réunir dans un seul article ces mots qui ont des origines distinctes. Quant à *anhelare*, dont l'étymologie est incertaine, on eût aimé d'apprendre à ce sujet quelque chose de plus précis. Y a-t-il ici le préfixe privatif *an-*, qui, du grec, se serait introduit en latin par voie savante, comme on a fait en français *a-normal*?

ANNUS. « Conferatur cum gothico *athn*, « annus », fortasse = osc. *aknei* « in anno » (?), umbr. *posti acnu* « in singulos annos? » et conferatur cum indico *atali* « it, ambulat, iter facit ».

D'après ceci, *annus* serait d'une part pour *atnus*, à cause du gothique *athn*, et d'autre part pour *aknus*, à cause de l'ombrien *aknei*. Cependant, s'il y a quelque chose de sûr, c'est que *annus* est pour *annus*, comme nous l'indique le composé *sollemnis*⁽¹⁾. Quant au sens, il nous est donné par Varron (*D. L. L.* VI, 8) : il signifie « cercle », d'où le diminutif *annulus*. L'année est comparée à un cercle, et Virgile faisait probablement allusion à ce sens (car les étymologies plus ou moins clairement indiquées sont fréquentes chez Virgile), quand il dit (*Æn.*, III, 284) :

Interea magnum sol circumvolvitur annuum.

L'étymologie de Varron est confirmée par l'osque *annul*, qui répond pour le sens au latin *circa*. Quant à *aknus*, il ne veut pas dire « annus », mais quelque chose comme le latin *juger*. On a en latin *acna* ou *acnua* qui désigne un demi-jugerum. *Posti acnu* doit se rendre par « in singula jugera ».

ANNULUS. Le Dictionnaire dit : « *scriptura annulus nullius auctoritatis est* ». Nous savons que ANULUS est l'orthographe des manuscrits; mais ce n'était pas celle de Varron, qui, comme on vient de le voir, en fait le diminutif de *annus*.

Quant au mot *anus* (*ἄνωτος*), que le Thesaurus mêle à cette famille de mots, il vaut mieux le mettre à part, car il n'a probablement rien à voir ici.

APERIO. Le dictionnaire explique ce verbe comme étant pour *ap-erio*. « Conferatur cum lituanico *at veriu* « aperio », indico *apa vηδλι* « detegit,

⁽¹⁾ On demandera peut-être pourquoi le groupe *mn* s'est mieux conservé dans ce mot que dans les autres. Il y a là une question d'orthographe plutôt que

de prononciation. Je ne serais pas éloigné de croire que les textes officiels (*SOLLEMNIA VERBA*, *SOLLEMNITAS*, etc.) y sont pour quelque chose.

aperit ». Ainsi *aperio* devrait se décomposer en *ap-erio*. C'est trancher avec assurance une question qui fait encore hésiter les linguistes. Jusqu'à quel point est-il légitime de séparer *aperio* et *operio* des verbes *comperio* et *reperio*, où bien évidemment le *p* appartient à la racine ? Si la labiale appartient à la préposition, on devrait s'attendre à avoir, non pas *ap* et *op*, mais *ab* et *ob* : cf. *obverto*, *obvenio*, *abveho* (*aveho*). Au lieu de *aperio*, *operio*, nous aurions donc *áverio*, *obverio*. On voit l'inconvénient qu'il y a à expliquer le latin par le lithuanien. . .

Nous en avons dit assez pour montrer quelles sont les lacunes et les faiblesses de la partie étymologique : partie évidemment sacrifiée et qu'il eût mieux valu laisser tout à fait en dehors, du moment qu'on ne voulait pas lui accorder la place qui convenait. L'homme d'esprit qu'on avait chargé de cette besogne ingrate pensait probablement de même ; il a fait comme l'artiste appelé à déployer les ressources de son art devant un public mal disposé à l'entendre.

On aurait tort cependant de croire que l'étymologie ne tirera aucun avantage de ce Dictionnaire. Quelquefois la seule énumération des exemples peut être d'une aide efficace, quoique involontaire. Ainsi au mot *ANTRUM* nous voyons que ce nom ne commence à être employé qu'au temps d'Auguste. Ce seul fait suffirait pour prouver, s'il était besoin, que le terme est d'origine grecque (*ἄντρον*) et pour réfuter l'étymologie sanscrite *antara* « intérieur », qui a encore été proposée récemment.

Il est temps de passer aux mérites positifs du nouveau *Thesaurus*, qui sera certainement pour les études latines une mine à exploiter. Je veux tout de suite signaler une particularité par laquelle il se distingue des livres analogues, et qu'il doit à la façon dont le travail a été exécuté. Jusqu'à présent aucun dictionnaire ne nous disait, à propos d'un mot, chez quels écrivains *il n'est pas employé*. Ce renseignement négatif nous est donné par le *Thesaurus*. Ainsi au mot *ABSCEDO*, nous apprenons que ce verbe ne se rencontre pas chez Catulle, ni chez Lucrèce, César, Saliuste, Virgile (sauf une exception unique), Horace, Tibulle, Velleius, Quinte-Curce, Lucain, Perse, Pétrone, Martial, Juvénal, Apulée. A ce dénombrement, on reconnaît les fiches qui sont revenues avec la note : *vacat*. Renseignement qui n'est pas sans valeur pour l'histoire de la langue et même pour l'histoire littéraire.

Un autre mérite de cet ouvrage est de marquer les voyelles longues et brèves par nature (*āctus*, *fāctus*), partout où il peut y avoir incertitude pour le lecteur. Les romanistes, pour qui ce point a grande importance, seront reconnaissants de cette addition.

Ce qui ne leur sera pas moins précieux, c'est que les textes chrétiens, souvent négligés par les lexicographes, quoique d'une importance capitale pour l'histoire des langues modernes, sont mis à contribution. La Vulgate, l'*Itala*, Boèce, Cassien, Salvien, Paulin de Nole figurent parmi les auteurs dépouillés. On peut supposer que les savants qui s'occupent de l'origine des langues modernes apprécieront surtout le *Thesaurus* par ce côté.

Une autre addition rappelle un peu le temps des humanistes : on donne les synonymes, les antonymes ou contraires, les épithètes, les périphrases, les locutions. . . Ainsi au mot *antrum*, on trouve *recubare*, *requiescere*, *habitare*, *residere*. Les synonymes sont *caverna*, *spelunca*, *specus*, *spelaeum*, *recessus*. . . Renseignements qui ne sont pas inutiles, quoique, pour avoir leur pleine utilité, ils eussent dû être plus développés. Notre vieux Quicherat en dit davantage. Ainsi présentés, mais ainsi étranglés, ces renseignements semblent dénoter une certaine hésitation chez les auteurs, sur le but et sur la destination de l'ouvrage.

Nous arrivons à l'intérêt principal de cette œuvre, qui est le nombre et l'accumulation des exemples. S'il faut en croire le prospectus, pour chaque mot on a relevé tous les emplois, depuis les plus anciens temps de la langue jusqu'à la fin du vi^e siècle, sans oublier les inscriptions, monnaies, gloses, etc. Afin de nous donner une idée de cette abondance, on nous dit que pour le seul Tite-Live, les fiches, conservées dans des boîtes, occupent, à l'Université de Munich, tout le côté d'une grande pièce. On a naturellement pris pour base les meilleures éditions et, dans les cas douteux, on est remonté aux manuscrits. Il y a là sans doute un point de départ sérieux pour les travaux philologiques à venir. Il faut admirer l'esprit d'ordre et de discipline qui a permis de faire mouvoir toute cette armée de travailleurs; il ne faut pas moins louer le courage de ceux qui ont essayé de ne pas se laisser enterrer sous cette avalanche de fiches, mais qui ont bravement lutté contre un déluge d'une nouvelle espèce. Y ont-ils toujours réussi? C'est ce qu'il nous reste à examiner.

Je prends comme spécimen la préposition *ab* qui, à elle seule, prend quarante grandes colonnes. Il a naturellement fallu marquer des divisions et établir un certain ordre. On distingue donc : 1^o *ab* comme préposition exprimant une idée de lieu; 2^o *ab* comme exprimant une idée de cause; 3^o *ab* exprimant une idée de temps; 4^o les exceptions et les « solécismes ». On pourrait contester quelques détails de cette division, mais l'important est qu'il y en ait une et que l'auteur de l'article s'y tienne.

Malheureusement cette division est traversée par plusieurs autres, qui reposent sur un autre principe. Ainsi l'on distingue le cas où *ab* est accompagné d'un verbe simple, comme *agere*, et celui où il est avec un verbe composé, comme *decidere*, et encore le cas où il est avec un verbe transitif, comme *movere*, et celui où il est avec un verbe neutre, comme *fugere*. C'est la nécessité de frayer des sentiers dans cet épais fourré qui a fait imaginer ces subdivisions; mais si elles peuvent aider les recherches, et je crois qu'elles sont plutôt faites pour lasser les chercheurs, elles ne servent en rien à mieux comprendre le sens de *ab*. Le *Tarsellinus* de Hand, qui tire ses divisions du fond même de l'idée, nous paraît plus clair et plus commode.

Cette distinction entre les verbes simples et les verbes composés paraît jouir d'une faveur particulière auprès des ordonnateurs : il est vrai qu'elle est bien tangible et qu'elle semble propre à faire des coupures et des alinéas. Mais il faut prendre garde : dans *exsulat* (écrit à tort *exulat*) le préfixe n'appartient pas au verbe, mais à l'adjectif *exsul*. *Degenerare* ne vient pas de *generare*, mais de *degener*. Il semble qu'on ait affaire à un Répertoire plutôt qu'à un Dictionnaire. N'était le respect, on serait parfois tenté de dire : Travail fait à la machine.

Au mot *aperio*, déjà cité, on distingue le cas où il s'emploie 1° *de re claudente*, comme une porte; 2° *de re clausa*, comme une armoire ou une litière. Passe pour cette distinction, quoiqu'elle puisse paraître un peu bien subtile. Mais nous aurions tort de nous y fier, car au numéro 2, après les armoires, les cistes, les testaments, nous trouvons tout à coup : *de ædificiis eorumque partibus*, et là nous retrouvons *janua*, *penates*, *templum*, *ærarium*, *horreum*, etc. Le travailleur à la recherche d'une citation fera donc bien de regarder le classement comme fait un peu en gros et devra continuer sa lecture.

Les divisions elles-mêmes ne sont pas dans un ordre irréprochable. A l'article *ANTIQUUS*, les sens sont disposés de cette façon : I. *qui ante fuit, prior*. II. *vetus, priscus*. III. *qui antefertur, gravis, laudabilis*. IV. *qui a veteribus temporibus sive diu exstat, qui ad id tempus exstabat*. Il est visible que III n'est pas à sa place, car il ne se réfère pas, comme I, II et IV, à l'idée d'antiquité, mais à l'idée de préférence (*anteferre, anteponere*), et il aurait dû être mis à part.

Mais ce sont là des critiques qui ne doivent pas nous empêcher de reconnaître les qualités dont témoigne cette grande entreprise. On y distingue quelques caractères de l'Allemagne contemporaine : le désir de surpasser tout ce qui a été fait jusqu'à présent, l'habitude d'opérer au moyen d'une légion de travailleurs sévèrement embrigadés, le souci de

l'effet général plutôt que le soin du détail. Il n'est d'ailleurs pas douteux que le Dictionnaire s'améliorera encore par la suite ; comme la publication doit en durer au minimum quinze ans, il a tout le temps de corriger ses défauts et de se perfectionner en vieillissant.

MICHEL BRÉAL.